

FLASH

Snia-Ipr

Bulletin des Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux

Une année singulière

SOMMAIRE

- ✓ Éditorial
- ✓ CAPN : phases 2 et 3 du mouvement
- ✓ Transformation du lycée
- ✓ Agenda social : GT inspecteurs
- ✓ Élections et organisation du bureau national
- ✓ Impact des inspections sur les acquis des élèves
- ✓ Liste des délégués académiques
- ✓ Bulletin d'adhésion

Directeur de la publication :

Alain Marie

Rédacteurs en chef :

Christian Champendal

Mohammed Darmame

Danielle Kunemann

Marie Musset

Impression : **Centr'Imprim**

Rue Denis Papin – ZI La Molière

36101 Issoudun Cedex

CCPAP : 0121S05659

5 numéros par an

Site web: <http://snia-ipr.fr/>

« Risques numériques, transfert de responsabilités avec le péricolaire, vigipirate & état d'urgence... »

VOUS AVEZ LE DROIT DE SAVOIR

TOUTES LES RÉPONSES
DANS LES CHATS LIVE SUR
AUTONOME-SOLIDARITE.FR



Pour les ASL, la prévention est la première des protections

Tout savoir sur l'Offre Métiers de l'Éducation sur www.autonome-solidarite.fr/adhesion et www.maif.fr

www.autonome-solidarite.fr



Autonome de Solidarité



@Les_Autonomes



assureur militant

Édito

« Ce qui distingue l'enseignement du second degré, ce sont moins les matières qu'on y enseigne que l'esprit dans lequel on les enseigne et les fins qu'on poursuit en les enseignant. », écrivait Jean Zay dans le préambule aux programmes, horaires, instructions, 1937-1938.

L'année scolaire qui s'achève aura été singulière par le rythme effréné des réformes et par une fin d'année marquée par les tensions autour des épreuves du baccalauréat qui vont laisser des traces et qui ont sans conteste affaibli l'image de l'institution Éducation nationale.

Année scolaire où la sollicitation des personnels d'encadrement, et en particulier des IA-IPR, aura été d'une intensité rarement atteinte. À titre d'exemple, jamais les membres du CSE n'avaient été soumis à un tel rythme qui se termine les 11 et 12 juillet par l'étude de 37 textes dont ceux des programmes de Terminale.

Année scolaire cependant riche au plan de l'action syndicale avec les nombreuses réunions de l'agenda social. Malgré la communication maladroite du ministre et de son cabinet à l'égard des IA-IPR sur le rapprochement des corps d'inspection, nous prenons acte des propositions intéressantes de la DGRH sur la revalorisation des carrières ainsi que sur la refonte de la formation initiale des personnels d'encadrement à l'IH2EF. Le SNIA-IPR sera très attentif à celles qui seront faites dans le cadre des missions. Elles doivent aboutir un meilleur calibrage de la charge de travail car le rythme est infernal, générateur de « burn out » et d'une qualité de vie au travail des inspecteurs très dégradée.

Dans ce contexte, nous accueillons favorablement les mesures prises à l'issue du bilan des rendez-vous de carrière des personnels enseignants, d'éducation et psychologues. La modification de l'arrêté de mai 2017 améliore les conditions de déroulement des campagnes en assouplissant la procédure : raccourcissement du délai de prévenance, du délai de recours, et report possible des rendez-vous non-réalisés en début d'année suivante. En complément, une note adressée le 5 juillet par le DGRH aux recteurs précise que le nombre d'appréciations finales « excellent » pourra être porté à 30% à compter de la campagne 2019 pour le 3^e RDV.

Alors que la loi de modernisation de la fonction publique a été adoptée, qui remet notamment en cause les attributions des commissions administratives paritaires, la collaboration des organisations syndicales avec la DGRH a été constructive, notamment dans le cadre du mouvement avec une attention bienveillante aux situations individuelles des collègues. La DGRH a également répondu favorablement à notre demande d'intégration des lauréats inscrits en listes complémentaires. Au final, à l'issue des trois phases du mouvement, une centaine de collègues entrent dans la fonction par la voie du concours ou par celle du détachement. Ce travail collaboratif conduit au sein des CAP sert individuellement et collectivement tous les agents. C'est un maillon essentiel de la GRH de proximité, si souvent mise en exergue par le ministère, que la nouvelle loi va casser.

Année scolaire enfin qui aura été très favorable au SNIA-IPR avec les excellents résultats obtenus aux élections professionnelles (ils ont permis à notre organisation de conforter son ancrage majoritaire à la CAPN et de conserver son siège au CSE) puis une mobilisation record des adhérents pour élire le nouveau Bureau national qui aura la responsabilité de préparer le congrès du printemps 2020 qui arrêtera les orientations syndicales pour les trois prochaines années scolaires.

Nous vous renouvelons nos chaleureux remerciements pour votre fort soutien, essentiel pour conforter la légitimité du SNIA-IPR et permettre ainsi de poursuivre et amplifier l'action au service de tous les IA-IPR.

Alain Marie, secrétaire général



CAPN du 7 juin 2019 – Déclaration liminaire

Madame la présidente, Madame la sous-directrice, Monsieur le recteur, Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,

Nous remercions vos services pour l'envoi anticipé des documents préparatoires à cette CAPN. L'étude préalable du mouvement a ainsi pu être conduite dans des conditions satisfaisantes. Cette deuxième phase du mouvement s'ouvre sur quelques ajustements du mouvement des titulaires, sur la titularisation de 70 IA-IPR stagiaires et sur la première affectation des lauréats, majoritairement sur leurs premiers ou seconds vœux, trois lauréats sont affectés hors vœux.

Cette commission se déroule dans un contexte serein puisque les demandes de mutation des IA-IPR stagiaires justifiant de priorités légales ont été traitées positivement lors de la première phase. Ainsi, et contrairement à l'année dernière, les lauréats ont pu formuler leurs vœux sur des postes effectivement vacants. Satisfaction également, que le premier regroupement à l'IH2EF ait lieu avant la fin de l'année scolaire. Madame la Directrice tient ainsi l'engagement pris lors de sa rencontre avec le SNIA-IPR en septembre 2018.

La prise de fonction de la promotion 2019 va se faire dans un contexte plus paisible lié aux conditions de reclassement indiciaire dans le corps désormais clarifiées depuis la parution du décret modificatif de décembre 2018. Cependant, plusieurs lauréats seront contraints à une mobilité géographique, avec une forte incidence sur leur vie familiale mais également sur le plan financier.

Concernant la titularisation des stagiaires nous constatons de nouveau un niveau d'exigence et des modes d'accompagnement disparates. Nous demandons qu'à l'avenir les avis défavorables soit précédés d'une alerte et de recommandations formalisées indiquant au stagiaire les axes de progrès.

S'agissant de l'agenda social, le SNIA-IPR a participé le 3 juin au GT Corps d'inspection réuni dans le format CTMEN portant sur le statutaire. Les propositions formulées par la DGRH, dans la configuration actuelle du maintien des deux corps que nous défendons, montrent la volonté du Ministre de prendre en compte nos demandes de revalorisation de la fonction. Elles se traduiraient par une amélioration des conditions d'accès à la hors classe pour les collègues en classe normale et l'accès décontingenté à la HEBbis qui deviendrait l'échelon terminal de la Hors-classe. Au plan indiciaire, elles constitueraient une évolution significative pour la rémunération des IA-IPR et un impact positif pour le calcul de la pension des futurs retraités

Si nous prenons acte que ces propositions vont dans le bon sens, elles représentent pour le SNIA-IPR une étape intermédiaire vers les objectifs fixés par le congrès de Dijon : un accès linéaire à la HEB pour la fin de la classe normale et à la HEC en fin de hors classe.

Parallèlement, notre syndicat participe aux travaux des groupes sur le bilan des rendez-vous de carrière des enseignants et des CPE, la mise en œuvre du volet accompagnement des personnels enseignants et d'éducation, la RH de proximité et la formation continue. Ces groupes de travail sont l'occasion pour le SNIA-IPR de formuler des propositions constructives.

Justifiant l'abandon de la fusion des académies, le ministre a déclaré « *Nous ne souhaitons pas non plus engager des bouleversements, potentiellement perturbants, dans le fonctionnement des académies alors que des réformes très importantes sont en cours, comme la consolidation des savoirs fondamentaux ou la réforme de la voie professionnelle et celle du lycée.* ». Comment alors interpréter son annonce récente d'une réforme du brevet 2021, qui intervient dans un contexte de réorganisation importante du système éducatif et de la fonction publique ?

Nous avons alerté à plusieurs reprises sur la charge de travail excessive qui incombe aux IA-IPR : évaluation des personnels, implication dans les dossiers transversaux, impulsion et accompagnement des nombreuses réformes dont celle du bac 2021 assortie de la production de sujets pour les épreuves communes de contrôle continu (EC3) dans des délais très contraints voire intenable.

Plusieurs signaux venant des académies signalent un état d'épuisement avancé des collègues. Le besoin de recrutement n'en est que plus urgent. Nous renouvelons notre demande d'intégration en liste principale des lauréats inscrits sur la liste complémentaire au concours 2019.

Pour les commissaires paritaires du SNIA-IPR UNSA – Alain Marie Secrétaire général

CAPN du 7 juin – affectation des lauréats du concours 2019

ETABLISSEMENT ET VIE SCOLAIRE					
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	RANG	ACADÉMIE D'ORIGINE	PROPOSITION AFFECTATION
Monsieur	BATLLE	FREDERIC	1	DIJON	DIJON
Madame	PAROUTY	VERONIQUE	2	CRETEIL	AMIENS
Madame	DALLE MESE	FRANCETTE	3	CRETEIL	CRETEIL
Madame	MARC	NATHALIE	4	POITIERS	LIMOGES
Madame	ABBADI	ANAYA	5	VERSAILLES	LIMOGES (HORS VŒUX)
Madame	SACHE-VELLA	MARTINE	6	CRETEIL	BESANCON (HORS VŒUX)
Madame	LALOUX	CECILE	7	ADM,CENTRALE	REIMS
Monsieur	YACOUB	SAID	8	CRETEIL	ORLEANS-TOURS
Monsieur	JUNG	SYLVAIN	9	NANCY-METZ	STRASBOURG
Madame	GILLET-LION	CATHERINE	10	VERSAILLES	BESANCON (HORS VŒUX)
LETTRES					
Madame	COZETTE	SANDRINE	1	LILLE	ORLEANS-TOURS
Madame	CLERC	AUDREY MARIE	2	AIX-MARSEILLE	MONTPELLIER
Madame	ARLAUD	VALERIE	3	GRENOBLE	ORLEANS-TOURS
Madame	BELLUCCI	ISABELLE	4	NANCY-METZ	NANCY-METZ
Madame	NIVEAU	ISABELLE	5	GUYANE	GUYANE
Madame	OSSARD	CARINE	6	NICE	CAEN
Monsieur	FRACKOWIAK	JEAN-FRANCOIS	7	NANTES	CAEN
Monsieur	DAVID	ADRIEN GEORGES	8	CRETEIL	CRETEIL
ALLEMAND					
Madame	NOSSENT	JUDITH	1	CLERMONT-FERRAND	CLERMONT-FERRAND
Monsieur	LEBAILLIF	YANN	2	RENNES	RENNES
ANGLAIS					
Madame	PACCHIANA-ROSSI	CECILE	1	VERSAILLES	VERSAILLES
Monsieur	MERY	LAURENT	2	LYON	LYON
Madame	DELPONT	HELENE	3	CRETEIL	CRETEIL
Madame	ILIESCU SUCIU	STEFANIA	4	RENNES	RENNES
Madame	DEVILLA	EDITH	5	VERSAILLES	VERSAILLES
Madame	CHARAMON-HILL	ALISON	6	POITIERS	POITIERS
Madame	CARPY	SOPHIE	7	CRETEIL	CRETEIL
Monsieur	MANCINI	BRUNO	8	ORLEANS-TOURS	ORLEANS-TOURS
Madame	VALLON MERSALI	DELPHINE	9	AIX-MARSEILLE	LYON
ESPAGNOL					
Monsieur	JASPART	GREGORY	1	VERSAILLES	CRETEIL
Madame	WEISSE	MARIE-PAZ	2	LYON	LYON
Madame	PAGNOUX	SOLENE	3	POITIERS	POITIERS
ITALIEN					
Monsieur	MANGOGNA	XAVIER	1	MONTPELLIER	RENONCE
HISTOIRE GEOGRAPHIE					
Monsieur	DOCHEZ	JULIEN	1	LILLE	LILLE
Monsieur	MONTEZ	CHRISTOPHE	2	GRENOBLE	BORDEAUX
Madame	GUEDET	ALEXANDRA	3	VERSAILLES	RENNES
Madame	JOUHANNEAU	CHRISTELLE	4	VERSAILLES	VERSAILLES

HISTOIRE GEOGRAPHIE (suite)					
Monsieur	SALIEGE	GUILLAUME	5	CRETEIL	REIMS
Monsieur	ROMAGNAN	MICHEL	6	CORSE	CORSE
Madame	CARBONNIER	LAURA	7	LILLE	CAEN
MATHEMATIQUES					
Monsieur	CORTADO	FRANCIS	1	GUYANE	DIJON
Monsieur	GEORGEAIS	OLIVIER	2	RENNES	RENNES
Monsieur	DUPEYRAT	PHILIPPE	3	POITIERS	LIMOGES
Monsieur	HAYOUNI	MOHAMMED	4	NANCY-METZ	NANCY-METZ
Monsieur	NEJJARI	MOHAMMED	5	AMIENS	AMIENS
Madame	HUET	CATHERINE	6	PARIS	REIMS
Monsieur	LEMASSON	FREDERIC	7	DIJON	DIJON
Madame	BROS	IRENE	8	CLERMONT-FERRAND	DIJON
PHYSIQUE CHIMIE					
Monsieur	KARIM	YACIN	1	LYON	DIJON
Madame	LONGA	KAREN	2	AMIENS	AMIENS
Monsieur	SAUVAGE	PASCAL	3	CRETEIL	CRETEIL
Monsieur	BEAUVINEAU	ERWAN	4	PARIS	VERSAILLES
Madame	KRESSMANN	CECILE	5	PARIS	CRETEIL
Monsieur	CASTEL	YVES	6	NICE	AIX-MARSEILLE
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE					
Monsieur	LOCHE	JULIEN	1	CRETEIL	TOULOUSE
Monsieur	GUERRE	LAURENT	2	VERSAILLES	VERSAILLES
Madame	COMTE	LAURENCE	3	AIX-MARSEILLE	MAYOTTE
ARTS PLASTIQUES					
Madame	GAUTIER-LAPOUGE	SYLVIE	1	ROUEN	ROUEN
Madame	PILLAUDIN-ERRARD	MARINE	2	ORLEANS-TOURS	VERSAILLES
Madame	PIERROT	MARIANNE	3	CLERMONT-FERRAND	TOULOUSE
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE					
Madame	RONGEOT	ISABELLE	1	GRENOBLE	LYON
Madame	VASSEUR-PONTONNIER	GWLADYS	2	AIX-MARSEILLE	MONTPELLIER
Monsieur	CHEVALIER	KEVIN	3	VERSAILLES	PARIS
Monsieur	VAUTOUR	FABIEN	4	NANTES	NANTES
Monsieur	BERTHOLON	MARC JEAN	5	DIJON	NANCY-METZ
Monsieur	OUTREY	ERIC	6	MONTPELLIER	MONTPELLIER
Monsieur	BENARD	BRICE	7	ORLEANS-TOURS	ORLEANS-TOURS
Monsieur	SAULNIER	JEAN YVES	8	AIX-MARSEILLE	RENONCE
SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES					
Monsieur	DUPUIS	ERIC	1	LILLE	LILLE
Monsieur	PRINCE AGBODJAN	LASSE	2	VERSAILLES	VERSAILLES
BIOTECHNOLOGIES GENIE BIOLOGIQUE					
Madame	CARAYOL	GERALDINE	1	VERSAILLES	VERSAILLES
ECONOMIE GESTION					
Madame	GRITTI	NATHALIE	1	BESANCON	BESANCON
Madame	DUCHOSSOIS	FABIENNE	2	AMIENS	LILLE
Madame	ROSSO	CATHERINE	3	AIX-MARSEILLE	CLERMONT-FERRAND

CAPN du 7 juin – titularisation des stagiaires – promotion 2018

CIV.	PRÉNOM	NOM D'USAGE	DISCIPLINE	ACADÉMIES
Mme	Corinne	ALLODI	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	CRETEIL
Mme	Angèle	ALTAY-LEGRAS	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	RENNES
M.	Philippe	ARZOUMANIAN	MATHEMATIQUES	LIMOGES
M.	Régis	ASTRUC	ETABLISSEMENT ET VIE SCOLAIRE	CRETEIL
M.	Jean-Pierre	AVRIL	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	CAEN
M.	Christophe	BARDYN	PHILOSOPHIE	TOULOUSE
Mme	Marie-Antoinette	BERTRAND	ESPAGNOL	LYON
M.	Stéphane	BESSIERE	ECONOMIE ET GESTION	GRENOBLE
Mme	Céline	BOREL GRAUX	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	BORDEAUX
Mme	Agnès	BOUCHOU	ANGLAIS	AMIENS
M.	Landry	BOURGUIGNON	STI SCIENCES INDUSTRIELLES	VERSAILLES
Mme	Isabelle	BRASSE-BERTOT	LETTRES	ROUEN
M	Antoine	BROUSSY	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	VERSAILLES
M.	Frédéric	CADILHAC	ANGLAIS	MONTPELLIER
M.	Christophe	CAPDEVIELLE	MATHEMATIQUES	NANTES
M.	Jérôme	CARGNELUTTI	MATHEMATIQUES	GRENOBLE
Mme	Christelle	CHARRIER	ETABLISSEMENT ET VIE SCOLAIRE	MAYOTTE
M.	Giuliano	CHIELLO	EDUCATION MUSICALE	BESANCON
M.	Stéphane	COIFFIER	STI SCIENCES INDUSTRIELLES	AMIENS
Mme	Muriel	COL MINNE	ETABLISSEMENT ET VIE SCOLAIRE	CRETEIL
M.	Jacques-Emmanuel	DAUGÉ	ETABLISSEMENT ET VIE SCOLAIRE	REIMS
M.	Miguel	DEGOULET	LETTRES	RENNES
M.	Damien	DELWARDE	MATHEMATIQUES	MONTPELLIER
Mme	Linda	DUPUY	ESPAGNOL	BORDEAUX
M.	Philippe	DURAND-TERRASSON	STI SCIENCES INDUSTRIELLES	NICE
M.	Michel	DURIF	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	NANTES
M.	Ahmed	EL BAHRI	ETABLISSEMENT ET VIE SCOLAIRE	CRETEIL
Mme	Sophie	FERHADJIAN	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	RENNES
Mme	Jeanne	FOICHE	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	AMIENS
M.	Hervé	FOURMENT	STI SCIENCES INDUSTRIELLES	AIX-MARSEILLE
Mme	Sylvie	GALABBÉ	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	NANTES
M.	Derek	GALLAGHER	ANGLAIS	LILLE
Mme	Ghislaine	GEOFFRAY	ESPAGNOL	GRENOBLE
Mme	Carole	GUERIN-CALLEBOUT	LETTRES	ROUEN
Mme	Alexandra	GUEZ	ESPAGNOL	LILLE
Mme	Marie	GUIYOU	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	CRETEIL
Mme	Bénédicte	GUREGHIAN	ANGLAIS	AIX-MARSEILLE
Mme	Bénédicte	HARE	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	CRETEIL
Mme	Agnès	HUGENELL	LETTRES	STRASBOURG
Mme	Véronique	JULIEN	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	CLERMONT-FERRAND
Mme	Janick	JULIENNE	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	VERSAILLES
Mme	Jamila	KHADDAM ELLAH	ECONOMIE ET GESTION	LIMOGES

CIV.	PRÉNOM	NOM D'USAGE	DISCIPLINE	ACADÉMIES
M.	Mathieu	LABBOUZ	ECONOMIE ET GESTION	ROUEN
M.	David	LAFARGE	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	LYON
Mme	Valérie	LEMAIRE	ETABLISSEMENT ET VIE SCOLAIRE	AMIENS
M.	Didier	MAGNIER	STI SCIENCES INDUSTRIELLES	VERSAILLES
Mme	Simone	MARCELLESI	ESPAGNOL	REIMS
M.	Christophe	MARQUIER	ETABLISSEMENT ET VIE SCOLAIRE	MARTINIQUE
M.	Michel	MARTINEZ	ESPAGNOL	CLERMONT-FERRAND
Mme	Cédric	MARTY	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	TOULOUSE
Mme	Anne	MAYER	ANGLAIS	LILLE
M.	Cyril	MOLLERA	MATHEMATIQUES	MONTPELLIER
M.	Jean-Claude	NICOLAS	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	BORDEAUX
M.	Vincent	PANTALONI	MATHEMATIQUES	VERSAILLES
M.	Xavier	PELLO	ESPAGNOL	VERSAILLES
Mme	Céline	PHAM-TRONG	STI ARTS APPLIQUES	VERSAILLES
Mme	Annabelle	RESTOY	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	CLERMONT-FERRAND
Mme	Sophie	RICHERD	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	CLERMONT-FERRAND
Mme	Marion	RILHAC	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	NANTES
Mme	Pascale	ROSE	ALLEMAND	STRASBOURG
M.	Samuel	ROUZET	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	DIJON
M.	Pierre	RUELLO	ETABLISSEMENT ET VIE SCOLAIRE	ROUEN
Mme	Françoise	SCHIANO DI LOMBO	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	REIMS
M.	Bertrand	SÉCHER	ETABLISSEMENT ET VIE SCOLAIRE	REIMS
M.	Arnaud	SOULAS	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	CRETEIL
Mme	Stéphanie	TEXIER	STI SCIENCES INDUSTRIELLES	CRETEIL
M.	Jean-Marc	TRICOT	STI SCIENCES INDUSTRIELLES	AIX-MARSEILLE
M.	Franck	VERDIER	MATHEMATIQUES	LILLE
Mme	Aliénor	VERONESE	MATHEMATIQUES	ORLEANS-TOURS
M.	Hicham	ZAIM	ETABLISSEMENT ET VIE SCOLAIRE	VERSAILLES

CAPN du 7 juin – Ajustement du mouvement

DISCIPLINE	CIV.	NOM	PRÉNOM	AFFECTATION ACTUELLE	NOUVELLE AFFECTATION
ANGLAIS	Mme	AUBOIS	Élisabeth	DAASEN MONTPELLIER	DIJON
ECONOMIE-GESTION	Mme	NARDOT	Corinne	VERSAILLES	Détachée à l'ENA
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	Mme	LACOSTE	Bénédicte	CAEN	MAYOTTE
LETTRES	Mme	FARANTON	Valérie	REIMS	AMIENS
	M.	LUCHEZ	Franck	TOULOUSE	LILLE
PHYSIQUE-CHIMIE	M.	BRASSELET	Pascal	Réintégration	RENNES
	M.	HERVE	Rémy	BESANCON	LYON
	M.	RIGOLET	Emmanuel	LYON	BESANCON

CAPN du 11 juillet – déclaration liminaire

Madame la présidente, Madame la sous-directrice, Monsieur le recteur, Mesdames, Messieurs, cher.e.s collègues,

Nous renouvelons à vos services nos remerciements pour l'envoi anticipé des documents préparatoires à cette CAPN qui a permis l'étude préalable dans d'excellentes conditions. Cette troisième phase de la CAPN va clore les opérations du mouvement pour 2019.

Nous exprimons notre satisfaction au regard de l'affectation de tous les candidats inscrits sur la liste complémentaire. Cependant, avant que les détachements ne soient prononcés, de nombreux postes restent vacants, posant la question de l'attractivité de la fonction. Nous renouvelons par ailleurs notre attachement à la primauté du recrutement par voie de concours. Nous constatons que 24 détachements sont proposés, (19 l'an passé), nous serons attentifs à certaines situations, par souci d'adaptation du profil des candidats à l'exigence de la fonction.

Une nouvelle fois la situation particulière de l'EVS nous interpelle : un détachement et une intégration directe sont proposés, alors que lors de la précédente phase, faute de postes vacants, des lauréats de concours ont été affectés hors vœux. D'autre part deux collègues titulaires dont un faisant-fonction en EVS sont toujours en attente de décision concernant leur changement de discipline vers cette spécialité.

Cette commission se déroule dans un climat général d'épuisement pour de nombreuses catégories d'agents à ce moment d'une année scolaire marquée par un rythme effréné de réformes. Les personnels d'encadrement dont les inspecteurs sont sollicités au-delà du raisonnable. Nous devons vous alerter une fois encore sur l'urgence de mesures concrètes relatives à la santé au travail des IA-IPR.

Les vives tensions ressenties lors des épreuves du baccalauréat, liées à la mise en œuvre de la réforme du lycée ont été identifiées et signalées dès le début de l'année scolaire par notre syndicat et par notre fédération. Les IA-IPR ont été mobilisés en urgence dans un climat particulièrement tendu autour des épreuves de cette session.

Nous retiendrons avec satisfaction cependant, à l'issue de cette année difficile, la reprise de l'agenda social : statutaire, missions, formation. Des réunions de GT des corps d'inspection organisées par la DGRH, au format CTMEN, ont permis une concertation de qualité avec les organisations syndicales représentées. Elles nous ont conduit à formuler des propositions constructives. La concrétisation de celles relatives à la revalorisation de la carrière est très attendue par les collègues IA-IPR.

Le travail conduit dans le GT sur le bilan des rendez-vous de carrière des personnels enseignants, d'éducation et psychologues, a abouti à la modification de l'arrêté, et à l'amélioration des conditions de déroulement des campagnes : raccourcissement du délai de prévenance, du délai de recours, et report possible des rendez-vous non-réalisés en début d'année suivante. Nous attendons maintenant la poursuite du travail engagé sur l'accompagnement des personnels.

Nous réaffirmons notre indéfectible attachement au service public. La Loi de transformation de la fonction publique et sa traduction par voie réglementaire, soulèvent de fortes inquiétudes, notamment par la remise en cause du paritarisme. Nous continuons de penser que le travail collaboratif conduit dans les instances paritaires sert individuellement et collectivement tous les agents et améliore le fonctionnement général de l'institution. Les travaux menés dans le cadre de la CAPN des IA-IPR en sont une parfaite illustration.

Pour les commissaires paritaires du SNIA-IPR UNSA – Alain Marie Secrétaire général



CAPN du 11 juillet – ajustement du mouvement des titulaires

Discipline	Civ.	Nom	Prénom	Affectation actuelle	CAPN du 11 juillet 2019
ECONOMIE GESTION	Mme	ALMIMOFF	Alexandra	CRETEIL	DIJON
	M.	MONDET	Olivier	BESANCON	CRETEIL
EDUCATION MUSICALE	Mme	DEGRAEVE	Alexandra	NANCY-METZ	REIMS
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	M.	AMATTE	Lionel	AIX-MARSEILLE	POLYNESIE FRANCAISE
	Mme	VINEL	Michèle	POITIERS	AIX-MARSEILLE
ETABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE	M.	MAGNIN	Nicolas	BESANCON (Maths)	BESANCON (EVS)
	M.	ZAIM	Hicham	VERSAILLES	TOULOUSE
HISTOIRE GEOGRAPHIE	Mme	JULIEN	Véronique	CLERMONT-FERRAND	LYON

CAPN du 11 juillet – détachement dans le corps au 1^{er} septembre 2019

DISCIPLINE	CIVILITE	NOM	PRENOM	ACADEMIE D'ORIGINE	CORPS D'ORIGINE
ALLEMAND	Mme	MIOLON WEBER	Nathalie	LA REUNION	Agrégée
ANGLAIS	Mme	CHAPELLE	Caroline	NANTES	Agrégée
	Mme	DUBOIS	Veronica	NANTES	Agrégée
	Mme	GOUCHET	Sylvie	ORLEANS-TOURS	Agrégée
	M.	GUIBERT	Jean-Marc	BESANCON	Agrégé
	Mme	LENFANT	Christine	RENNES	Agrégée
CHINOIS	Mme	GUILBAUD	Brigitte	PARIS	Agrégée
ECONOMIE- GESTION	M.	BRUNET	Thierry	BESANCON	Agrégé
	Mme	JACQUIER	Sophie	LYON	Agrégée
	Mme	MARCHAIS	Christelle	CRETEIL	Agrégée
	Mme	STEFANOVIC	Murielle	NANTES	Agrégée
EDUCATION MUSICALE	Mme	LOUKA	Anja	PARIS	Agrégée
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	Mme	KUNTZ- ROUSSILLON	Fabienne	29 ème Base	Agrégée
HEBREU	Mme	FINK	Naomi	PARIS	Agrégée
HISTOIRE GEOGRAPHIE	Mme	AMIOT	Isabelle	NANTES	IEN
LETTRES	Mme	BOSCHER	Isabelle	CAEN	Agrégée
	Mme	GHERMAN	Florentina	AIX-MARSEILLE	Agrégée
	Mme	HUMBLET	Laure	GRENOBLE	Agrégée
	Mme	VENERIN-GUENEZ	Christine	LA REUNION	Maître de Conférence
MATHEMATIQUES	M.	EXERTIER	William	DIJON	Agrégé
	M.	WILKE	Stéphane	NICE	Agrégé
PHILOSOPHIE	Mme	ROGNON	Evelyne	VERSAILLES	Agrégée
STI	M.	GUERRET	Philippe	BESANCON	Agrégé
SVT	M.	MENARD	Emmanuel	LA REUNION	Agrégé

CAPN du 11 juillet – ajustement de l'affectation des lauréats inscrits en liste principale

ETABLISSEMENT ET VIE SCOLAIRE							
Civilité	Nom	Prénom	Liste	Rang	Académie d'origine	Affectation suite 1ère CAPN	Affectation proposée CAPN 11/07
Madame	ABBADI	ANAYA	LP	5	VERSAILLES	LIMOGES (HORS VŒUX)	VERSAILLES
Madame	SACHE-VELLA	MARTINE	LP	6	CRETEIL	BESANCON (HORS VŒUX)	VERSAILLES
Madame	GILLET-LION	CATHERINE	LP	10	VERSAILLES	BESANCON (HORS VŒUX)	ORLEANS-TOURS
ECONOMIE GESTION							
Madame	DUCHOSSOIS	FABIENNE	LP	2	AMIENS	LILLE	ROUEN

CAPN du 11 juillet – affectation des lauréats inscrits en liste complémentaire

ALLEMAND						
Civilité	Nom d'usage	Prénom	Liste	Rang	Académie d'origine	Proposition d'affectation
Monsieur	PICQ	JEROME	LC	1	DIJON	DIJON
HISTOIRE GEOGRAPHIE						
Monsieur	CHEREL	PHILIPPE	LC	1	VERSAILLES	CLERMONT-FERRAND
MATHEMATIQUES						
Monsieur	BOISSIERE	PATRICK	LC	1	PARIS	TOULOUSE
Madame	NOUEL	CHRISTINE	LC	2	MARTINIQUE	RENONCE
PHYSIQUE CHIMIE						
Monsieur	COURRIAN	XAVIER	LC	1	BORDEAUX	NANCY-METZ
Monsieur	CLAUDEL	GILLES	LC	2	BESANCON	VERSAILLES
Monsieur	AMI	STEPHANE	LC	3	GUADELOUPE	ROUEN
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE						
Madame	DIGARD	ISABELLE	LC	1	VERSAILLES	AIX MARSEILLE (HORS-VŒUX)
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE						
Monsieur	BARRAUX	ETIENNE	LC	1	CRETEIL	PARIS
SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES						
Monsieur	CANAGUIER	JEAN	LC	1	BESANCON	GRENOBLE
EDUCATION MUSICALE						
Monsieur	PERRIN	RAPHAEL	LC 2018	1	CLERMONT-FERRAND	LIMOGES

Réforme du lycée : concertation à la DGESCO sur les programmes de terminale

Réunion à propos des programmes, de l'évaluation et de la mise en œuvre des divers aspects de la réforme, 20 juin 2019. Le DGESCO Jean-Marc Huart excusé, la réunion a lieu avec ses collaborateurs : Rachel-Marie Pradeilles-Duval, Mathieu Monthéard, David Muller ; Sabine Bobée et Bertrand Lissilour représentent le SIA, Aurélie Suratteau et Christian Champendal, le SNIA-IPR-Unsa.

En remarques préliminaires nous mentionnons le rythme effréné de réforme du lycée, la manière dont se sont déroulées des séances récentes du Conseil supérieur de l'éducation (CSE), ainsi que des éléments actuels de la vie professionnelle des agents de notre ministère, dont les IA-IPR : moyens, conditions de travail, formation et pédagogie de la réforme. L'exemple des collègues d'EPS présenté, nous faisons requête de différer à la rentrée les remontées d'appels à projets « Des arts et du sport en lycée professionnel ».

Nous mentionnons la charge accrue demandée au système scolaire et interrogeons sur les efforts demandés au supérieur, dont nous sommes sans information. Réponse est faite d'un accueil large de la diversité des candidats attendus. La pression calendaire est évoquée au regard des Enseignements de Spécialité (EdS) dont les épreuves terminales devraient être menées en mars.

La constitution des banques nationales de sujets (BNS) est également cause de pression, initialement envisagées en juillet reportées à partir de septembre, elles demandent un gros effort aux équipes. Les questions d'ergonomie de l'application sont soulevées. La confidentialité est évoquée par l'administration : certaines banques, étant donnée leur taille, resteront fermées, d'autres ouvertes progressivement au fur et à mesure de leur incrémentation. Nous posons la question de la diffusion de protocoles en période initiale, alors que le nombre sera faible et les sites en décalage. L'ouverture progressive de certaines banques et de fermeture d'autres en fonction du nombre de protocoles restent à préciser. L'appui des services d'examen a été demandé par la DGESCO dans la constitution des banques, pour cette sollicitation des académies par l'inspection générale.

Le grand oral est en projet ; la note de définition des épreuves attendue en septembre. La dématérialisation est un axe privilégié de l'allègement des procédures, objectif initial du projet de réforme. La question est posée de l'allègement global effectif des procédures d'évaluation en tenant compte des diverses modalités déployées : contrôle continu (CC), évaluations communes de contrôle continu (E3C) et évaluations terminales (ET). La réponse est affirmative dans une délégation aux établissements. Le choix des sujets, éventuellement laissé au Chef d'établissement, nous laisse perplexe.

Les projets de programmes de terminale sont abordés selon la proposition de gabarit académique du ministère, retournées par les doyens, qui permettront le détail nécessaire. Nos remarques générales, sur ce même canevas font état des remontées de nos délégués académiques: La qualité de structure et la lisibilité sont généralement admises, ainsi que la continuité avec les programmes de seconde et de 1^{ère}. La lourdeur, la complexité et l'ambition excessive de certains programmes au regard du calendrier de la terminale (Histoire-géographie, mathématiques, Management, Sciences de Gestion & Numérique (MSGN), Humanités, Littérature & Philosophie (HLP)). La difficile faisabilité de certains programmes dans l'année peut faire tendre vers un enseignement abstrait par manque de temps de manipulation (en MSGN par exemple); l'oscillation entre apports de connaissances et développement de compétences est aussi évoquée pour certaines disciplines. Les problématiques transversales autour de la citoyenneté, de l'éthique environnementale sont présentes mais implicites dans de nombreux programmes. La rupture d'égalité entre candidats en raison d'une potentielle hétérogénéité des sujets (philosophie, mathématiques) est évoquée.

Les moyens de formation insuffisants pour la mise en œuvre de cette réforme d'ampleur nous semblent un frein. Il est répondu que le plan national (PNF) a été augmenté de 30%, à nos remarques de diminution des plans académiques. Les besoins en formation sont importants, recouvrant des vastes pans de pédagogie: différenciation, progression en spirale, programmation par cycle, transversalités, appropriation des épreuves, etc.

Aurélie Suratteau et Christian Champendal

Agenda social : GT corps d'inspection sur la revalorisation de la carrière

Préalablement à ce GT qui s'est déroulé le 3 juin, la DGRH avait organisé le 20 mars une réunion consacrée aux évolutions statutaires avec le groupe des experts des 4 organisations syndicales ayant des élus à la CAPN des IEN et des IA-IPR : SIEN Unsa, SNIA-IPR Unsa, SNPI-FSU et SIA.

La réunion de ce jour est organisée en format CTMEN en présence exclusive des représentants des organisations syndicales qui y sont représentés : SNIA-IPR et SIEN pour l'UNSA, SNPI-FSU, FO, SGEN-CFDT et CGT. Elle reprend les principaux points abordés lors de la réunion des experts du 20 mars. Le SNIA-IPR est donc la seule organisation ayant des élus à la CAPN à représenter les IA-IPR.

Madame LE GLEUT, Cheffe du service de l'encadrement à la DGRH et Monsieur STROBEL, sous-directeur de la gestion prévisionnelle et des missions de l'encadrement présentent un comparatif des situations indiciaires et du parcours de carrière dans les échelons et grades des deux corps, IEN et IA-IPR, qui établissent convergences et différences. Selon le courrier adressé en décembre aux IEN par le ministre, l'accès contingenté au BBis en fin de carrière à l'échelon spécial est rappelé. Des pistes d'amélioration sont envisagées pour les deux corps conformément aux engagements du ministre pris lors des audiences au cabinet et/ou dans des courriers adressés aux OS.

Le constat d'une stagnation en haut de la classe normale et de la Hors-classe est fait pour les deux corps. Alain Marie rappelle l'impact de la mise en place du PPCR avec un accès pour les professeurs agrégés à la classe exceptionnelle à la HE B non contingenté qui a un impact très négatif sur l'attractivité du corps des IA-IPR. **Le manque de reconnaissance pour leur engagement, la lourdeur de la charge de travail et une qualité de vie au travail dégradée sont rappelées. Notre opposition au corps unique est réaffirmée.**

❶ La situation actuelle : l'échelonnement indiciaire des 1436 IA-IPR (dont ceux sur emplois fonctionnels)

Classe normale : 709 IA-IPR sont en classe normale dont :

- 467 au 7^{ème} échelon (HE A)
- 132 au 6^{ème} échelon
- 62 au 5^{ème} échelon
- 48 dans les échelons 1 à 4

Hors-classe : 727 IA-IPR sont aujourd'hui à la HCL dont :

- 80 à l'échelon spécial HEB Bis
- 559 au 2^{ème} échelon HEB
- 88 au 1^{er} échelon HEA

**Grille indiciaire correspondante
au 1^{er} janvier 2019 en ligne sur
le site en rubrique promotion**

❷ Les propositions d'évolutions indiciaires pour les IA-IPR

Pour les collègues en classe normale

Amélioration des conditions d'accès à la hors classe : augmentation du taux pro/pro et/ou réduction de la durée de l'ancienneté qui passerait à 5 ans (actuellement de 6 ans) et d'une éligibilité dès le 5^{ème} échelon (actuellement au 6^{ème})

Pour les IA-IPR actuellement à la hors-classe

Décontingement/linéarisation de l'accès à la HEB bis, qui devient un échelon terminal de la hors-classe.

✓ ❸ Notre analyse

- ✓ Ces propositions, **qui sont formulées par la DGRH, dans la configuration actuelle du maintien des deux corps que nous défendons**, montrent la volonté du Ministre de prendre en compte nos demandes de revalorisation de la fonction, maintes fois réitérées au cabinet, puis rappelées dans le courrier du 18 mars adressé préalablement à la visio-conférence du Ministre. Au plan indiciaire, elles représenteraient **une évolution significative pour la rémunération des IA-IPR et un impact positif pour le calcul de la pension des futurs retraités.**

- ✓ **S'agissant de la situation des collègues en classe normale**, les mesures proposées permettraient de réduire la durée de passage à la hors classe qui est actuellement de 7,2 ans après la date d'entrée dans le corps. L'accès dès le 5^{ème} échelon, qui est conforme à notre demande, nous satisfait. **Nous demandons que la durée de l'ancienneté soit réduite à 4 années et indiquons notre vigilance quant à la fixation du taux pro/pro au regard du précédent de la CAPN de décembre dernier.**
- ✓ **S'agissant de la situation des collègues à la hors classe**: nous avons indiqué que le décontingement de l'échelon HEB bis répondait à la demande des collègues qui se trouvent bloqués une fois le passage à la Hors-classe et qui doivent atteindre 18 ans en moyenne pour accéder à la HEB Bis via l'échelon spécial et pour un nombre de collègues très limité. **Cette avancée valide la stratégie du SNIA-IPR qui s'est battu seul lors de la précédente mandature pour obtenir cet échelon en revendiquant avec opiniâtreté son accès à tous les collègues IA-IPR à la hors classe. Nous y sommes !**

Lors de ce GT, nous avons également abordé l'aspect indemnitaire. Madame LE GLEUT suggère qu'on procède par étape. Il faudra d'abord aboutir sur le dossier indiciaire avant d'ouvrir le volet indemnitaire. Elle précise que nous ne sommes qu'au début d'un processus qui nécessite prudence et vigilance car l'arbitrage de Bercy sera déterminant.

S'agissant du calendrier, Madame LE GLEUT a indiqué que ces propositions seraient transmises au Cabinet du ministre pour validation cet été. Le projet serait ensuite budgétisé et les textes rédigés puis transmis au guichet unique de la fonction publique. Après l'obtention de l'accord du guichet unique, les textes réglementaires seraient publiés courant 2020.

Concernant le calendrier, toutes les organisations syndicales ont fait part de la forte attente des corps d'inspection pour cette revalorisation. Elles ont demandé le respect des engagements pris par le ministre pour une application début 2020. Un courrier signé par l'ensemble des fédérations représentées au CTMEN sera prochainement adressé au ministre pour le lui rappeler.

Si nous prenons acte que ces propositions vont dans le bon sens, **elles représentent pour le SNIA-IPR une étape intermédiaire vers les objectifs fixés par le congrès de Dijon : un accès linéaire à la HEB pour la fin de la classe normale et à la HEC en fin de hors classe.** Fort du soutien de ses adhérents, le SNIA-IPR continuera à porter avec opiniâtreté ces revendications auprès du cabinet du ministre.

Alain Marie et Mohammed Darmame

GT personnels d'encadrement – formation initiale et continue

La réunion a lieu le 1^{er} juillet dans les locaux de la DGRH. Elle est organisée en format CTMEN en présence des organisations syndicales des inspecteurs et des chefs d'établissement. Pour la fédération UNSA sont présentes le SNIA-IPR, le SIEN et le SNPDEN.

Madame LE GLEUT, Cheffe du service de l'encadrement à la DGRH préside la réunion en présence de Bénédicte ROBERT, directrice de l'IH2EF, de plusieurs recteurs d'académie, de secrétaires généraux d'académie, du représentant de la DGESCO et de l'IGEN. Il est rappelé que le travail en cours s'inscrit dans un cadre juridique qu'il convient de renouveler et que l'objectif est d'évaluer le dispositif actuel pour le faire évoluer.

Préalablement aux échanges, Benjamin CHAPAT, chef du département des cycles métiers à l'IH2EF présente le bilan de l'évaluation de la formation réalisé auprès des stagiaires de la promotion 2018 Simone Veil.

L'IH2EF, souhaite poursuivre la création d'une formation professionnalisante au plus près de l'accompagnement des réformes et renforcer la dimension métier. Formation axée sur le développement des compétences en matière de pilotage pédagogique ainsi que celles relevant des compétences managériales. Les nouvelles maquettes sont organisées en unités d'enseignement. Cf. *liste des UE en fin de CR.*

Le projet stratégique à 4 ans de l'IH2EF prévoit une ouverture vers le monde universitaire et de la recherche. L'un des axes principaux est la possibilité pour les chefs d'établissement et les inspecteurs de poursuivre leur formation métier par un diplôme universitaire de type master ; l'IH2EF a ainsi conventionné avec deux universités. Deux parcours en master 2 seront proposés à la rentrée 2019 aux personnels d'encadrement à l'issue de leur formation statutaire :

- Le master 2 « ingénierie, médiation, e-éducation » (IME) de l'Université de Poitiers » ;
- Le master 2 « gestion des organisations scolaires » (GEDOS) de l'Université de Paris-Est-Marne la Vallée.

Au cours des différents échanges, plusieurs éléments ont été mis en avant :

- Nécessité d'une bonne communication entre l'IH2EF et les DAFPE afin d'éviter une redondance ;
- Nécessité de poursuivre les échanges inter-catégoriel tout en tenant compte des spécificités de chaque corps ;
- Nécessité de revoir le fonctionnement des SAS à l'IH2EF ;
- La qualité des échanges avec la DGRH.

Le SNIA-IPR demande que soit pris en compte :

- La difficulté des stagiaires à conduire à la fois leurs activités en académie et la formation lors des présentiels ;
- Un renforcement de l'individualisation des parcours, par exemple en déchargeant des stagiaires de certaines tâches suivant des critères de compétences ;
- La nécessité de repenser la formation continue des inspecteurs quasi inexistante actuellement.

L'IH2EF souligne que ces points sont ou vont être pris en compte, notamment en :

- Renouvelant et en formant les formateurs intervenants en atelier ou dans les SAS ;
- Progressant dans la modularité, par exemple par le développement de l'outil « Socrate » ;
- Engageant plus fréquemment les délégués de promotion dans l'organisation de la formation ;
- En créant trois maquettes : personnels de direction, IEN premier degré, IA-IPR / IEN-ET-EG.

En conclusion, les éléments structurant de la formation sont mis en exergue :

- Faire prendre conscience aux stagiaires qu'ils changent de positionnement ;
- Leur permettre de prendre du recul et se nourrir de la recherche ;
- Les amener à acquérir des éléments du métier ;
- Laisser du temps de travail inter catégoriel tout en renforçant le développement des compétences constitutives du métier de CE et de celui d'inspecteur qui ont chacun leur spécificité ;
- Prendre en compte la complémentarité entre la formation IH2EF et l'académie.

Le SNIA-IPR ajoute :

- La nécessité d'accompagner les stagiaires vers la titularisation ;
- Selon les disciplines, des différences de niveau d'exigence existent ;
- En cas de difficultés du stagiaire, il est indispensable d'alerter suffisamment tôt et de formaliser des axes de progrès.

Avant de clore la réunion, Madame LE GLEUT indique que les textes pourraient être formalisés sous la forme de deux arrêtés.

Philippe Arzoumanian et Alain Marie

Contenus des unités d'enseignement	
<p>UE1 : Management des organisations scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> MODULE 1 : Le leadership pédagogique <input type="checkbox"/> MODULE 2 : Décider et agir en situation complexe <input type="checkbox"/> MODULE 3 : Piloter un collectif apprenant <input type="checkbox"/> MODULE 4 : RH de proximité et qualité de vie au travail <input type="checkbox"/> MODULE 5 : Stratégies de communication internes et externes <p>UE2 : Performance du système éducatif</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> MODULE 6 : Évaluation de la performance scolaire <input type="checkbox"/> MODULE 7 : S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue et d'assurance qualité <p>UE3 : Droit et politique publique en éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> MODULE 8 : Connaissance du système éducatif <input type="checkbox"/> MODULE 9 : Construction d'une éthique et déontologie de l'encadrement <input type="checkbox"/> MODULE10 : Droit de l'éducation et culture juridique <input type="checkbox"/> MODULE11 : Maîtrise des risques <input type="checkbox"/> MODULE12 : Prévision et gestion des moyens 	<p>UE4 : Apprentissages et prise en compte de la diversité des publics</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> MODULE13 : Pilotage de la qualité des enseignements <input type="checkbox"/> MODULE 14 : Développer une politique éducative <input type="checkbox"/> MODULE15 : Mettre en œuvre l'école inclusive <input type="checkbox"/> MODULE16 : Orientation et ambition scolaire <p>UE5 : Fonctionnement en réseaux d'acteurs sur des espaces pluriels</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> MODULE 17 : Territoires et partenariats <input type="checkbox"/> MODULE 18 : Management du numérique éducatif <input type="checkbox"/> MODULE 19 : Ouverture européenne et internationale <p>UE6 : Approches professionnelles en académie</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Modules inscrits en académie en fonction du plan académique de formation <input type="checkbox"/> Stage d'ouverture (y compris mobilité internationale)

Missions et fonctions des membres du bureau national

PRÉNOM - NOM	FONCTION OU MISSION
Alain MARIE	Secrétaire Général Membre titulaire au CSE Relation avec les délégués académiques Commission formation, relation IH2EF Commission missions, parcours et carrière Directeur de publication du Flash Relations internationales
Marie MUSSET	Secrétaire Générale Adjointe Membre suppléante au CSE Commission pédagogique Comité de rédaction du Flash Relations internationales
Christian CHAMPENDAL	Secrétaire Général Adjoint Membre suppléant au CSE Correspondant UNSA Commission pédagogique Qualité de vie au travail Commission formation, relation IH2EF Comité de rédaction du Flash Relations internationales
Mohammed DARMAME	Communication Commission parcours et carrière Qualité de vie au travail Domaine juridique Relations internationales
Philippe ARZUMANIAN	Commission missions, parcours et carrière Commission formation, relation IH2EF Domaine juridique
Fabrice BROWET	Commission parcours et carrière Qualité de vie au travail
Jean-Philippe FONS	Commission parcours et carrière Comité de rédaction du Flash Relations internationales
Frédérique HANNEQUIN	Communication Référénte pour les DROM-COM Comité de rédaction du Flash Relations internationales
Philippe JANVIER	Commission pédagogique Commission missions, parcours et carrière
Danielle KUNEMANN	Co-référent des retraités Comité de rédaction du Flash
Aurélie SURATTEAU	Commission pédagogique Commission formation Qualité de vie au travail
Icham ZAIM	Représentant des stagiaires Commission formation, relation IH2EF
Roger KEIME	Membre honoraire Suppléant au BN de l'UNSA FP
Michel GRAMAIN	Membre honoraire Co-référent des retraités
Dominique TOLLE	Trésorier Membre associé au BN Commission missions, parcours et carrière

Cette réorganisation du bureau national du SNIA-IPR fait suite à l'élection des nouveaux membres du bureau national qui s'est déroulée du 20 au 27 mai.

Le taux de participation pour cette élection a été de 65 % des adhérents. En hausse de 5% par rapport aux élections de 2015. Il constitue un très bon score en cette période très chargée pour les IA-IPR.

Les bons résultats obtenus par l'ensemble des candidats constituent un signe de reconnaissance du travail accompli pour les membres sortants et un signe de confiance pour les nouveaux élus. Ceci permettra au nouveau Bureau National d'aborder les différentes échéances à venir avec la légitimité que confère cette élection.

Tous nos remerciements aux adhérents qui se sont mobilisés pour élire le nouveau bureau.

Impact des inspections sur les acquis des élèves en mathématiques

Recension de l'article « Does Evaluating Teachers Make a Difference? », BRIOLE, S., MAURIN, E., IZA Institute of Labor Economics, avril 2019.

Les auteurs, Simon Briole et Eric Maurin, sont tous deux économistes à la *Paris School of Economics*, institut rattaché à l'ENS. Spécialistes d'économie de l'éducation et de politiques publiques, ils s'intéressent, dans cet article, aux liens entre l'inspection et l'évaluation des enseignants (notamment ceux de mathématiques) et les performances des élèves.

Bien qu'il n'existe que peu de travaux sur l'incidence de l'évaluation des enseignants sur les apprentissages des élèves, et bien qu'il soit difficile d'établir un consensus sur ce qu'est une « bonne évaluation », l'étude conduite par les deux chercheurs souligne le lien positif entre, d'un côté, l'évaluation externe des enseignants du second degré (sous la forme d'une inspection par les IA-IPR), et les apprentissages des élèves et leur performance, de l'autre.

Les auteurs rappellent les publications de l'IGEN-IGAENR (2011, 2016) qui estiment la part que représente l'inspection individuelle des enseignants dans la charge de travail des IA-IPR (entre 20% et 30%). En prenant en compte le coût annuel moyen d'un inspecteur pour les finances publiques (traitement brut, indemnités, frais de déplacements ...), les chercheurs estiment le coût d'une inspection à 500-700 euros.

L'étude analyse plus finement les corrélations entre inspection et acquis des élèves dans deux disciplines : les mathématiques et le français.

Les auteurs concluent à l'existence d'une nette incidence sur les apprentissages en mathématiques (moindre, en français) de l'acte d'inspection par les IA-IPR de la discipline. L'impact de l'inspection dans la forme que nous lui connaissons (observation d'une séance suivie d'un entretien permettant de mettre l'enseignant dans une posture réflexive tout en prodiguant un certain nombre de recommandations) est significatif, quel que soit le genre de l'enseignant ou son ancienneté. La corrélation est encore plus marquée dans l'éducation prioritaire – l'enseignement y constitue un « défi », pour les auteurs, et les enseignants sont d'autant plus enclins à mettre en œuvre les conseils formulés par les IA-IPR.

Les chercheurs estiment que les inspections conduites par les IA-IPR ont un impact réel sur les résultats des élèves à l'épreuve du DNB (+4,5 points en mathématiques hors éducation prioritaire, +9,4 points en éducation prioritaire, +3 points en français hors éducation prioritaire, +7,6 points en éducation prioritaire).

La réduction des effectifs des classes de 5 élèves (mesure incommensurablement plus coûteuse) produit un effet moindre (+3 points) selon l'étude de Piketty et Valdenaire.

L'article propose donc de maintenir une fréquence d'évaluation des enseignants constante irrégulière tout au long de la carrière

Les auteurs soulignent que l'impact de l'inspection des enseignants de mathématiques par les IA-IPR sur les apprentissages des élèves dépasse l'immédiateté de la situation et du contexte observés (une augmentation des notes au DNB) : cette incidence se retrouve au niveau des notes obtenues par les élèves au lycée, ainsi qu'au travers des choix d'orientations réussies vers une filière S.

La conclusion semble sans appel : la réussite des élèves dépend, pour partie de caractéristiques individuelles, et de l'efficacité pédagogique des enseignants ; cette dernière n'évoluerait que peu avec l'expérience accumulée mais serait très positivement influencée par les inspections conduites au fil de la carrière.

Le maintien de l'acte d'inspection individuelle (et de l'accompagnement des enseignants) au cœur de notre métier constitue donc une voie privilégiée pour favoriser la réussite des élèves et pour réduire les inégalités. Parce qu'il est un expert de sa discipline et de sa didactique, l'IA-IPR est véritablement au centre du pilotage pédagogique ; il est un acteur de la réussite des élèves.

Jean-Philippe FONS – membre du bureau national

Pour citer l'article : Briole, S., Maurin, E., « Does Evaluating Teachers Make a Difference », Discussion Paper Series, Institute of Labor Economics, DP No 12307, Bonn, avril 2019.

Liste des délégués académiques

ACADÉMIE	Prénom	Nom	Fonction	Adresse courriel
AIX-MARSEILLE	Françoise	FLICHE	DA	francoise.fliche@ac-aix-marseille.fr
AMIENS	Fabrice	BROWET	DA-BN	fabrice.browet@ac-amiens.fr
BESANCON	Jean-Luc	BERTOLIN	DA	jean-luc.bertolin@ac-besancon.fr
BORDEAUX	Philippe	JANVIER	DA-BN	philippe.janvier@ac-bordeaux.fr
CAEN	Daniel	DELAPORTE	DA	daniel.delaporte@ac-caen.fr
CLERMONT	Hélène	CROISSONNIER	DA	helene.croissonnier@ac-clermont.fr
CORSE	Toussainte	MATTEI-BATTESTI	DA	toussainte-ange.battesti@ac-corse.fr
CRETEIL	Olivier	DELMAS	DA	olivier.delmas@ac-creteil.fr
DIJON	Paul	GERMAIN	DA	paul.germain@ac-dijon.fr
IH2EF	Hicham	ZAIM	DA – BN Promo 2018	hicham.zaim@ac-versailles.fr
GRENOBLE	Christian	CHAMPENDAL	CAPN - DA -BN	christian.champendal@ac-grenoble.fr
GUADELOUPE	Julien	COZEMA	DA	julien.cozema@orange.fr
GUYANE	Alex	BICEP	DA	alex.bicep@ac-guyane.fr
LILLE	Stéphane	HENRY	DA	stephane.henry@ac-lille.fr
LIMOGES	Régis	RIGAUD	DA	regis.rigaud@ac-limoges.fr
LYON	Vincent	CAMET	DA	vincent.camet@ac-lyon.fr
MARTINIQUE	Frédérique	HANNEQUIN	CAPN-DA-BN	frhannequin@gmail.com
MAYOTTE	Catherine	IBANEZ	DA	catherine.ibanez@ac-mayotte.fr
MONTPELLIER	Jean-Pierre	DELORME	DA	jpgdelorme@ac-montpellier.fr
NANCY-METZ	Romuald	TOMASINI	DA	romuald.tomasini@ac-nancy-metz.fr
	Marianne	WOJCIK		marianne.wojcik@ac-nancy-metz.fr
NANTES	En attente			
NICE	Jean-Baptiste	REBIERE	DA	Jean-Baptiste.Rebiere@ac-nice.fr
N ^{ELLE} CALEDONIE	Laurent	CHARDON	DA	laurent.chardon@ac-noumea.nc
ORLEANS TOURS	François	SAILLARD	DA	francois.saillard@ac-orleans-tours.fr
PARIS	Mohammed	DARMAME	CAPN-DA-BN	mohammed.darmame@ac-paris.fr
POITIERS	Joël	MICHELIN	DA	joel.michelin@ac-poitiers.fr
POLYNESIE	Daniel	CHEVALIER	DA	Daniel.Chevalier@ac-polynesie.pf
REIMS	Patrick	BORLOZ	DA	patrick.borloz@ac-reims.fr
RENNES	Gilles	PATRY	DA	gilles.patry@ac-rennes.fr
RETRAITES	Danielle	KUNEMANN	BN	d.kunemann@orange.fr
REUNION	Annick	AMADEUF	DA	annik.amadeuf@ac-reunion.fr
ROUEN	Jean-Philippe	FOURNOU	DA	jean-philippe.fournou@ac-rouen.fr
STRASBOURG	Dominique	SASSI	DA	dominique.sassi@ac-strasbourg.fr
TOULOUSE	Jean-Philippe	FONS	DA	jeanphilippe.fons@gmail.com
VERSAILLES	Marion	BEILLARD	DA	Marion.Beillard@ac-versailles.fr

Rejoignez le SNIA-IPR

Bulletin d'adhésion au SNIA-IPR 2019-2020

Destinataire : votre **Délégué Académique** pour envoi groupé (**bulletins et cotisations**) à Dominique TOLLE – trésorier

ou à l'attention d'Alain MARIE – 3 place Jean Anouilh - 10440 - LA RIVIERE DE CORPS

Adhérent : Je soussigné(e) : (1) Mme / M.

NOM et Prénom :

IA-IPR de (spécialité/discipline) :

ACADÉMIE :

Adhère / Renouvelle mon adhésion au SNIA-IPR.

Votre cotisation (2) : montant fixé par le conseil syndical du 28 mars 2019

- Membre actif hors classe, je verse la somme de 100,00 € (coût 34.00 € avec réduction fiscale)**
- Membre actif classe normale (titulaire ou détaché, renouvellement de cotisation), je verse la somme de 80,00 € (coût 27.00 € avec réduction fiscale)**
- Membre actif classe normale (titulaire ou détaché, première adhésion), je verse la somme de 50,00 € (coût 17.00 € avec réduction fiscale)**
- Stagiaire, je verse la somme de 50,00 € (coût 17.00 € avec réduction fiscale)**
- Membre retraité, je verse la somme de 50,00 € (coût 17.00€ avec réduction fiscale), envoi à Danielle KUNEMANN : 54, boulevard Aristide BRIAND 91600 SAVIGNY/ORGE**
- Membre bienfaiteur, je verse la somme (libre) de**

Votre chèque : à l'ordre de : **SNIA-IPR** à remettre à votre Délégué Académique avec la fiche d'adhésion complétée et signée (ou téléchargée sur le site)

Vos coordonnées personnelles :

mon adresse personnelle :

mon n° de tél. personnel :

mon n° portable :

mon adresse électronique :

(1) Je souhaite / ne souhaite pas que l'ensemble de ces données figurent dans l'annuaire mis en ligne par le SNIA-IPR.

Date et signature :

[Adhésion en ligne en rubrique "formulaires"](#)

(1) Rayer la mention inutile.

(2) Cocher la case correspondant à votre situation

La banque coopérative
de la Fonction publique

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social: 1 bis rue Jean Wiener 77400 Champs sur Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux. Immatriculation ORIAS n°07 027 338 - BPC - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 157 897 890 €, Siège social: 50 avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13. RCS PARIS n° 493 455 042. Immatriculation ORIAS n° 08 045 100. - Conception: INSIGN - Photographie: Roman Jehanno - La CASDEN remercie Isabelle, Ophélie, Gilles et Fatoumata d'avoir prêté leur visage à cette campagne.

Isabelle, Ophélie, Gilles, Fatoumata

COMME NOUS, NOTRE BANQUE MISE SUR LE COLLECTIF

#notrepointcommun

Découvrez la CASDEN, la banque coopérative de la Fonction publique.
Elle a créé un système inédit d'épargne à Points*: l'épargne de tous permet à chacun de réaliser ses projets.

Tous fonctionnaires au service du collectif

*Les Points cumulés dans le cadre du Programme 1,2,3 CASDEN sont comptabilisés chaque fin de mois.

casden.fr

01 64 80 64 80
Appel non surtaxé
Coût selon votre opérateur

#notrepointcommun

Retrouvez-nous chez